



**GUIDE D'UTILISATION DU SCEAU DE
BONNES PRATIQUES ANIMALES^{MD}
POUR LES ÉTABLISSEMENTS CERTIFIÉS
PAR LE CCPA**

Le présent document contient des directives à l'intention des établissements certifiés par le CCPA sur l'utilisation du sceau de Bonnes pratiques animales^{MD} du CCPA pour assurer un usage conforme à l'image de marque du CCPA dans toutes les plateformes de communication.

Pour toute question qui n'est pas abordée dans ce guide, [communiquez avec le CCPA](#).

TABLE DES MATIÈRES

IDENTITÉ VISUELLE.....	1
RÈGLES D'USAGE	2
UTILISATION INCORRECTE	3
UTILISATION RECOMMANDÉE	4
UTILISATIONS POSSIBLES	5
AUTORISATION D'UTILISATION.....	5

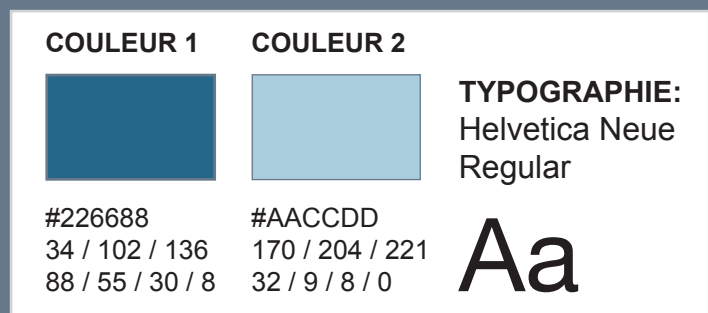
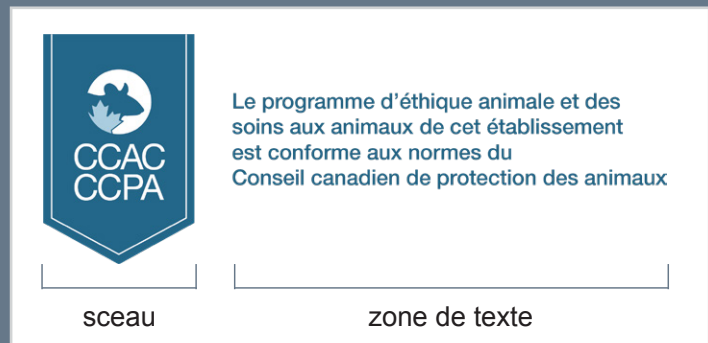
SCEAU DE BONNES PRATIQUES ANIMALES^{MD}

Le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) a donné une nouvelle image au certificat de Bonnes pratiques animales^{MD} et aux éléments associés à son sceau. Les établissements certifiés ont maintenant accès à un outil visuel pour souligner à leurs parties intéressées et au public qu'ils se conforment aux normes du CCPA et qu'ils se sont fermement engagés à mettre en œuvre et à respecter des normes élevées en matière d'éthique animale et de soins aux animaux, et à assurer le bien-être des animaux en science.

IDENTITÉ VISUELLE

La représentation visuelle du certificat de Bonnes pratiques animales^{MD} du CCPA est composée d'un sceau combiné à un élément textuel qui explique ce que représente l'image. Afin d'assurer une présentation uniforme de l'image de marque du CCPA, ces éléments sont indissociables et ne doivent jamais être modifiés ou déformés.

Les établissements peuvent utiliser un sceau vertical ou horizontal, selon leurs préférences esthétiques ou les contraintes d'espace, en version française, anglaise ou bilingue.



VERSION FRANÇAISE

HORIZONTAL



Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux

VERSION BILINGUE

HORIZONTAL



This institution's animal ethics and care program is in good standing with the Canadian Council on Animal Care

Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux

VERTICAL



Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux

VERTICAL



This institution's animal ethics and care program is in good standing with the Canadian Council on Animal Care

Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux

RÈGLES D'USAGE

Le sceau doit être placé sur un fond blanc, libre de tout autre élément visuel ou textuel, avec un espace libre minimum obligatoire qui équivaut au diamètre de la rondelle dans le sceau. Le dégagement supérieur peut être égal au diamètre de la rondelle ou correspondre à l'en-tête d'un document ou la marge d'une page Web. Aucun élément visuel ou textuel ne doit empiéter sur cette zone de dégagement. Les règles suivantes s'appliquent aux versions françaises, anglaises et bilingues du sceau.

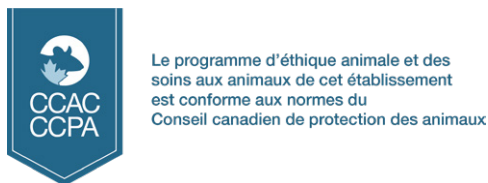
ESPACE LIBRE



L'espace protégé est établi en fonction du diamètre de la rondelle

Les dimensions du sceau peuvent être modifiées pour accommoder la taille et la mise en page d'un document, mais les proportions doivent être respectées et le sceau doit toujours être lisible. La largeur minimale du sceau horizontal est de 2,5 po et de 1,75 po pour le sceau vertical. Sur les sites Web, l'affichage du sceau horizontal ne doit pas être inférieur à 180 pixels de hauteur, et à 126 pixels pour le sceau vertical.

TAILLE MINIMALE



2,5 po | 6,35 cm



Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux

1,75 po | 4,45 cm

UTILISATION INCORRECTE

Pour assurer l'intégrité de l'identité visuelle du sceau, ce dernier doit être obtenu directement du CCPA et ne doit jamais être modifié, recréé, reproduit ou déformé. D'autres restrictions s'appliquent. Les règles suivantes s'appliquent aux versions françaises, anglaises et bilingues du sceau.

EXEMPLES À ÉVITER

X MODIFIER
les proportions



Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux

X MODIFIER
la forme



Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux

X REPRODUIRE
en angle



Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux

X RECRÉER
les éléments



Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux

X UTILISER
des ombrages



Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux

X UTILISER
une autre police



Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux

X REPRODUIRE
sur un fond de couleur



Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux

X DÉPLACER
les éléments



Le programme d'éthique animale et des soins aux animaux de cet établissement est conforme aux normes du Conseil canadien de protection des animaux


UTILISATION RECOMMANDÉE

Voici des exemples d'utilisation qui respectent les règles d'utilisation du sceau. Les règles suivantes s'appliquent aux versions françaises, anglaises et bilingues du sceau.

EXEMPLES À SUIVRE

- ✓ RESPECTER
la zone de dégagement



 L'espace protégé est établi en fonction du diamètre de la rondelle

- ✓ RESPECTER
la taille minimale



- ✓ UTILISER
un arrière-plan blanc



UTILISATIONS POSSIBLES

Les établissements certifiés peuvent utiliser le sceau dans plusieurs outils de marketing pour démontrer qu'ils se conforment aux normes nationales d'éthique animale et de soins aux animaux, incluant :

- le site Web de l'établissement certifié (p. ex. la division d'éthique animale et de soins aux animaux);
- les en-têtes des documents imprimés par les divisions visées;
- les brochures pertinentes;
- les présentations et les publications des chercheurs.

AUTORISATION D'UTILISATION

Le sceau doit être obtenu directement du CCPA et ne doit jamais être modifié, recréé, reproduit ou déformé.

Il est important de noter que la présence du sceau dans les outils de marketing d'un établissement ne signifie pas que le CCPA le cautionne. Le sceau signifie seulement que l'établissement se conforme aux normes du CCPA et a obtenu un certificat de Bonnes pratiques animales^{MD} ou un certificat provisoire du CCPA.

Le sceau peut être affiché par tout établissement en règle avec le CCPA (qui a obtenu un certificat de Bonnes pratiques animales^{MD} ou un certificat provisoire du CCPA et a payé ses frais annuels de participation au programme). Dans le cas où un établissement perd son certificat ou ne paie pas les frais annuels applicables, il doit retirer le sceau de tout média numérique ou imprimé dans les quarante-huit (48) heures suivant la non-conformité.